

CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

RAPPORT ANNUEL
2018
& PERSPECTIVES
2019



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Fondé à Trévise en mai 1990, le **CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE** (CAE) est l'organisation représentative de la profession d'architecte au niveau européen.

LA MISSION DU CAE CONSISTE À

- Influencer, par des prises de position, la législation et les politiques européennes ayant un impact sur ses priorités stratégiques ;
- être une source influente et prisée d'informations fiables sur la profession d'architecte en Europe ;
- s'exprimer d'une seule voix au nom de la profession d'architecte auprès des institutions européennes ;
- être un réseau efficace et représentatif pour les architectes et les bureaux d'architectes européens ;
- créer des conditions d'exercice et un environnement réglementaire propices aux architectes et bureaux d'architecture ;
- démontrer le rôle des architectes dans la création d'une Europe véritablement compétitive, enrichissante et durable.

A CETTE FIN, LE CAE APPLIQUE SES VALEURS FONDAMENTALES, AVEC L'AMBITION D'ÊTRE

- crédible, pertinent, fiable ;
- informé, influent, opportun ;
- innovant, stratégique, visionnaire.

Le **CAE** aspire à être un catalyseur de changements et à promouvoir l'architecture comme une stratégie d'innovation, conduisant à plus de compétitivité et de rentabilité.

Les membres du **CAE** sont des organisations représentant au niveau national les organismes en charge de l'inscription des architectes et les associations professionnelles dans les Etats Membres de l'UE, les pays candidats et d'autres pays européens jouissant d'un statut particulier au sein de l'UE. Par leur intermédiaire, le CAE représente les intérêts de 562.000 architectes.

REMERCIEMENTS

Le CAE remercie tous ceux qui ont contribué à son travail au cours de l'année écoulée et l'ont aidé à progresser vers la réalisation de ses objectifs. En particulier :

Les membres du Bureau exécutif 2018 :

Le Président Georg Pendl ; le Vice-Président Philippe Klein ; le trésorier Fulgencio Aviles Ingles ; les coordinateurs Ruth Schagemann, Dubravko Bacic et Eugen Panescu ; les membres du Bureau exécutif : Paula Huotelin ; Pavel Martinek ; Indrek Näkk ; Jose-Manuel Pedreiraírho ; Ales Vrhovec.

Les Présidents des Groupes de travail du CAE en 2018 :

Olga Mihalkova, Sybille Bucher, Mikal Fišer, Lars Emil Kragh, Ian Pritchard, Lars Jarl Nore, Ursula Faix, Eugen Panescu, Judit Kimpian.

Design ©Tobenotobe by Filigrane Benoît Toussaint



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

Photo de couverture :
TARTU UNIVERSITY NARVA COLLEGE
Narva, Estonie

Architecte : Kavakava architects

Photo : Kaido Haagen

CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE

RAPPORT ANNUEL 2018 & PERSPECTIVES 2019


LE CAE EN CHIFFRES

45 

Nombre d'organisations membres du CAE

30 

Pourcentage d'augmentation du nombre de personnes suivant le CAE sur Twitter depuis 2017

4.422 

Nombre de personnes suivant le CAE sur Facebook

42.303 

Nombre de visites sur le site du CAE

2 

Nombre d'événements du CAE retransmis en direct sur Internet en 2018 (disponibles sur le site Internet)

18.600 

Minutes visionnées sur la chaîne Youtube du CAE

9 

Nombre de Groupes de travail du CAE

33 


Pourcentage des architectes âgés de moins de 40 ans

16.4 

Taille du marché de l'architecture (en milliard d'euros €)

12 

Pourcentage de bureaux d'architecture participant à des concours d'architecture

20 

Nombre moyen d'heures par an consacrées à la formation professionnelle continue


39 

Pourcentage de femmes dans la profession

30.220 

Nombre d'architectes ayant participé à l'étude de secteur du CAE en 2018



20+ 

Nombre de sujets traités par le CAE : Qualifications, Services, Marchés Publics, Recours, Performance Énergétique des Bâtiments, Semestre européen, Accords commerciaux, TVA, Agenda Urbain, etc.

8 

Nombre de projets cofinancés par l'UE auxquels le CAE participe

562.000 

Nombre d'architectes dans l'UE

TABLE DES MATIÈRES

| | | | |
|------------------------------------------------------------------------------------|-----------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| RAPPORT DU PRÉSIDENT | 6 | ALLIANCES STRATÉGIQUES ET RÉSEAUX | 19 |
| RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL | 8 | RAPPORT DU TRÉSORIER ET RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2018 | 21 |
| ACCÈS À LA PROFESSION : SOUTENIR DES NORMES PROFESSIONNELLES DE HAUT NIVEAU | 11 | GOVERNANCE DU CAE / BUREAU EXÉCUTIF / STAFF | 22 |
| EXERCICE DE LA PROFESSION : OPTIMISER LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE | 12 | PRIORITÉS ET CONTEXTE POLITIQUE POUR 2019 | 24 |
| RÉALISER UN ENVIRONNEMENT BÂTI DE QUALITÉ (BAUKULTUR) | 14 | PROGRAMME DU TRIO DE PRÉSIDENTIE DU CONSEIL ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES DU CAE POUR 2019 | 25 |
| PROJETS COFINANCÉS PAR L'UE | 16 | ORGANISATIONS MEMBRES | 26 |
| COMMUNICATIONS | 18 | | |

CE QUE LE **CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE** A FAIT POUR VOUS EN 2018

PLAIDOYER

- **CONTRIBUÉ** à l'adoption de la Déclaration de Davos et assuré sa promotion auprès des Organisations Membres afin d'encourager son adoption au niveau national (Belgique, Espagne) ;
- **PLAIDÉ** en faveur de l'inclusion de la thématique Architecture de qualité et culture du bâti dans le Plan de Travail pour la Culture du Conseil ;
- **RÉPONDU** au Paquet législatif sur les Services (Proportionnalité, Notifications, Carte électronique de service, Recommandations de réformes) ;
- **PARTICIPÉ** à la mise en place du Paquet Énergie Propre (Directive révisée sur la Performance Énergétique des Bâtiments, développement d'un indicateur d'intelligence des bâtiments) ;
- **SOUTENU** le développement de Level(s) et encouragé les Organisations Membres à participer à la phase de test ;
- **FORMULÉ** des positions politiques sur divers Partenariats de l'Agenda Urbain pour l'UE et répondu à la consultation du Partenariat sur les Marchés Publics.

ÉVÉNEMENTS

- **PROGRAMMÉ** un Energy Day pendant la Semaine Européenne de l'Énergie Durable ;
- **ORGANISÉ** une conférence sur la réaffectation du patrimoine dans le cadre de l'Année Européenne du Patrimoine Culturel ;
- **TENU** une séance d'information pour les membres du CAE sur la procédure législative ordinaire de l'UE ;
- **FUSIONNÉ** le prix du Meilleur Projet de Diplôme du CAE/AEEA avec le prix Mies van der Rohe du Jeune Talent Architectural.

ÉTUDES & PUBLICATIONS

- **INITIÉ** une étude sur la Valeur de la conception et le Rôle des architectes ;
- **CONCLU** une étude sur l'impact de la réglementation sur le commerce transfrontalier des services ;
- **MENÉ** une enquête auprès de la profession en vue de la 6^{ème} édition de l'Étude de Secteur du CAE ;
- **PUBLIÉ** une brochure présentant des concours d'architecture exemplaires ;
- **PUBLIÉ** une brochure présentant des projets d'architecture permettant de lutter contre le changement climatique.

GROUPES DE TRAVAIL

- **MAINTENU** la task-force sur l'Internationalisation ;
- **PUBLIÉ** des messages de promotion pour l'exportation des services des professionnels européens ;
- **DÉVELOPPÉ** la section internationale du site Internet du CAE afin de permettre la recherche de partenaires, d'offres d'emploi, de stages, de formations professionnelles ;
- **CRÉÉ** une infographie expliquant comment les architectes peuvent s'enregistrer dans un autre État membre de l'UE ;
- **CONCLU** un Accord de Reconnaissance Mutuel avec le Canada (CALA) ;
- **CRÉÉ** une task-force sur les Femmes Architectes pour étudier les écarts entre hommes et femmes dans la profession ;
- **TERMINÉ** les projets A2PBEER et PROF/TRAC ; poursuivi les projets ABRACADABRA, BIMplement et RenoZEB ; remporté 5 nouveaux projets (TripleA-reno, BIMSpeed, BIMzeED, ICARO et BIM4EEB).

DÉVELOPPEMENT

- **ORGANISÉ** un Pecha Kucha pour permettre aux Organisations Membres de présenter leurs enjeux nationaux et proposer leurs priorités pour le CAE ;
- **ORGANISÉ** une séance stratégique du Bureau exécutif afin d'actualiser la stratégie du CAE ;
- **INITIÉ** un Manifeste pour les élections européennes.





RAPPORT DU PRÉSIDENT

Georg Pendl

L'année 2018 a été une année de consolidation passée à réaliser toutes les activités énumérées en page 4 de ce rapport, mais aussi une année où nous avons ouvert de **nouvelles voies** pour le CAE :

- Année Européenne du Patrimoine Culturel (EYCH),
- Déclaration de Davos – Baukultur,
- Nouvelle édition de l'étude de Cologne sur l'impact de la réglementation sur le commerce des services
- Instrument juridique pour l'architecture (recommandations au niveau européen).

De **nouvelles voies** ont été ouvertes du fait d'un facteur extérieur, la **Déclaration de Davos**. Tous les Ministres européens de la Culture ont été invités par le Président suisse à signer ce document portant sur une Culture du bâti de qualité ('Baukultur'), plaçant cette question ainsi que ce concept allemand au niveau européen. De nombreux ministres étaient présents ainsi que des représentants de l'Association des urbanistes européens, d'Europa Nostra et de l'UNESCO. Le CAE a également été invité et j'ai donc assisté à cet événement.

L'**Année Européenne du Patrimoine Culturel (EYCH)** a été un autre thème important sur lequel nous avons travaillé, ayant abouti à l'organisation d'une conférence à Leeuwarden sur la réaffectation du patrimoine culturel bâti.

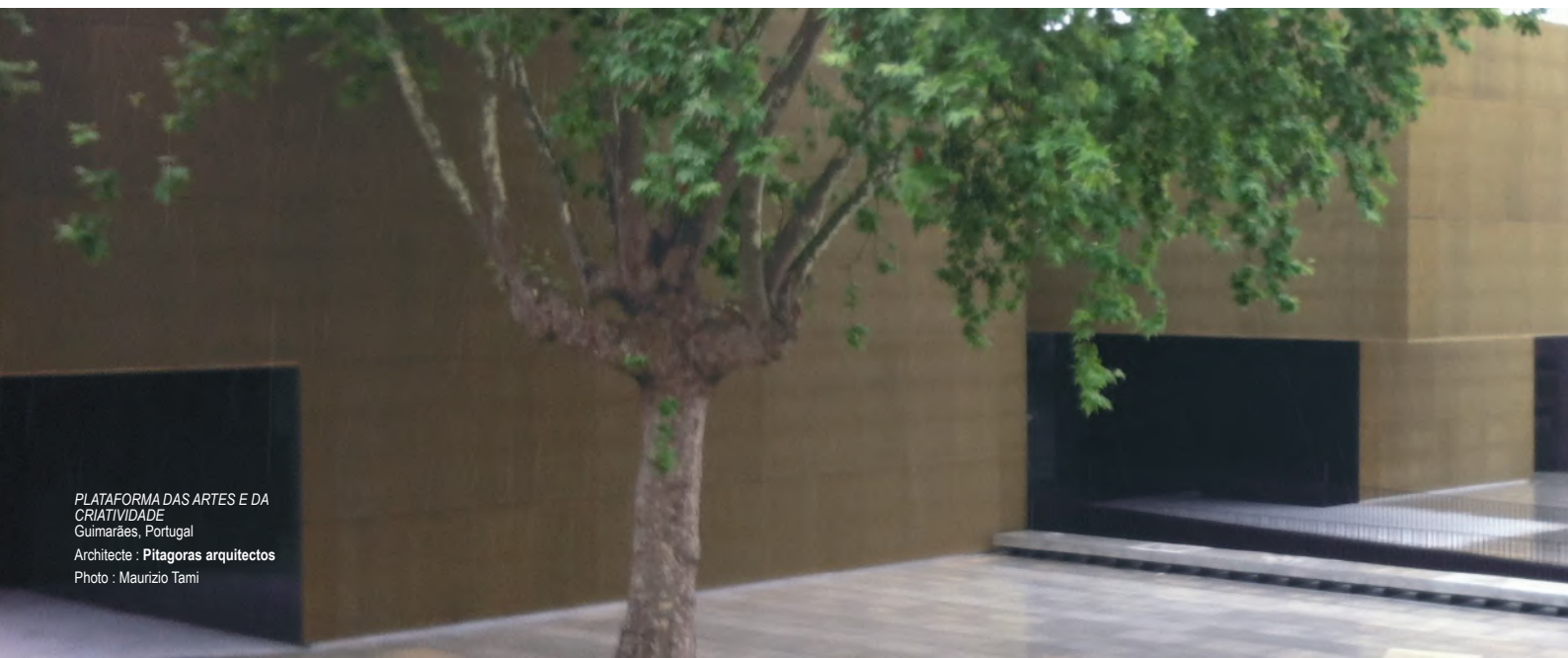
Ces facteurs ont contribué à une meilleure visibilité de l'architecture dans le domaine de la culture au niveau européen, notamment dans les institutions européennes, où nous avons trop souvent été associés au secteur du bâtiment et à l'industrie de la construction. Si cette association peut sembler une bonne chose à première vue, il s'avère que le secteur de la construction est une force économique animée par des entités à but lucratif. Se penser comme une profession principalement orientée par le profit et des intérêts individuels ne nous rend pas plus forts.

L'Architecture est un travail créatif et une profession créative qui s'intéresse à l'intérêt commun. En communiquant cela, notre rôle dans la société sera mieux compris. Cela nous aidera dans les diverses thématiques du cadre réglementaire de notre profession. Nous devons mieux le faire comprendre au public et le faire savoir aux institutions européennes.

Nous avons eu des réunions avec Michel Magnier, Directeur de la Culture et de la Créativité à la DG Culture, et avec Hugues Becquart, Policy Officer à la DG Culture. Je dois souligner l'importance et l'utilité du programme Europe Créative dont nous avons reçu beaucoup de soutien l'année dernière. Le projet Europe Créative du CAE a été une initiative de notre Secrétaire Général ; nous le remercions pour cela ! Les réunions avec la DG Culture ont été très fructueuses, en particulier pour l'organisation de notre conférence à Leeuwarden et en lien avec notre objectif d'obtenir une recommandation du Conseil sur l'architecture.

A cette fin, nous avons beaucoup été aidé par nos **collègues espagnols**, sous la direction de Lluís Comeron et avec l'aide de Rafael Pellicer. En effet, le souhait de l'Espagne de développer un instrument juridique sur l'architecture va de paire avec mon propre objectif de parvenir à une recommandation du Conseil. Nous avons appris les uns des autres et avons compris que nous voulons atteindre la même chose et devons pour cela travailler ensemble. Nous avons mis en place un groupe de pilotage, nous avons fait les premiers pas et abouti à un projet intitulé « instrument juridique » que le Secrétaire Général a développé. Je suis heureux d'annoncer que nous avons eu d'excellents retours de la Commission, ce qui constitue une bonne base pour la suite des débats et des travaux.

J'ai été impliqué dans la préparation de la Conférence européenne sur les politiques architecturales qui s'est déroulée à Vienne début





GEORG PENDEL
ECAP Conference de Vienne
Vienne, 13-15 septembre 2018
Photo : Manuel Carreon Lopez

septembre et à laquelle ont assisté Michel Magnier et Hugues Becquart. La conférence faisait partie du programme de la Présidence autrichienne de l'Union européenne et fut un bon pas en avant vers une politique architecturale européenne.

Nous avons tenu notre seconde Assemblée Générale et Conférence à Leeuwarden, à laquelle d'excellents orateurs ont participé. Je tiens à remercier tout le personnel du Secrétariat pour l'organisation : ce n'était pas une tâche facile ; tout s'est très bien passé ! La raison de tenir l'Assemblée Générale et la Conférence à Leeuwarden était de reconnaître l'importance des Capitales européennes de la Culture. Nous avons notamment invité le lauréat du prix Mies van der Rohe 2017, Xander Vermeulen Windsant, à prononcer le discours d'ouverture.

La Déclaration de Leeuwarden portant sur la réaffectation du patrimoine industriel, religieux et militaire adoptée ce jour-là a été signée par trois organisations européennes concernées par ces thèmes et Europa Nostra. La Déclaration repose sur des contributions de tous les intervenants de la conférence et signataires de la Déclaration. Je tiens tout particulièrement à remercier Pierre Obajtek, notre Policy Officer, pour le très bon travail qu'il a effectué pour préparer cette Déclaration.

Nous avons également fait d'autres choses, qui, sans être nouvelles, nécessitent notre attention. **L'Étude de Secteur** a été mise à jour

suite à une discussion approfondie avec les auteurs. Je souligne (une fois de plus) l'importance de cette étude. Elle nous dit qui nous sommes, qui nous représentons et par conséquent, pour quoi nous travaillons et luttons. Cette recherche qui permet de mieux comprendre la profession est utile au CAE, à tous les architectes, aux organisations membres du CAE et aux institutions européennes.

Plusieurs Organisations membres m'ont personnellement invité à assister à des Assemblées, des réunions, des débats et des événements tels que la signature de la Déclaration de Davos. Pour présenter le CAE, j'ai beaucoup utilisé l'Étude de Secteur et ai toujours reçu de bons retours. J'ai également été invité à l'Assemblée générale de l'Association Européenne pour l'Enseignement de l'Architecture (AEEA), à une réunion de Jury à Cascais au Portugal, à l'Assemblée générale de l'Union Africaine des Architectes et à la cérémonie de signature de l'accord CAE-CALA. Mes discussions avec nos membres et les architectes montrent clairement que nous partageons un objectif commun : le souci de la qualité, du travail bien fait, de meilleures conditions de vie pour les personnes et sociétés. Peu importe d'où nous venons, nous nous ressemblons beaucoup et le défi du CAE est d'être notre voix européenne, pour nous tous.

Enfin, je voudrais vous parler du nouveau **Plan de travail pour la Culture**, adopté par le Conseil de l'UE fin novembre. Michel Magnier a attiré notre attention en début d'année et nous suivi ce sujet. Bien sûr, de nombreuses parties prenantes et personnes sont impliquées dans le développement de ce plan de travail, et le CAE a contribué de son mieux, profitant de la Présidence autrichienne du Conseil. Nous remercions les défenseurs de l'architecture au Ministère de la Culture et à la représentation permanente autrichienne auprès de l'UE à Bruxelles.

Nous pouvons être heureux que l'un des 17 sujets de ce plan de travail porte sur « **Architecture et environnement bâti de qualité pour tous** ». Un groupe d'experts utilisant la Méthode ouverte de coordination (MOC) sera créé. Une conférence sera par la suite organisée en Autriche et le Conseil pourrait adopter des conclusions.

La description du groupe d'expert stipule que « **l'accent sera mis sur l'architecture en tant que discipline qui intègre le juste équilibre entre les aspects culturel, social, économique, environnemental et technique au service du bien commun** ».

Nous sommes heureux de lire ceci dans un document officiel du Conseil de l'UE ! Le rapprochement entre architecture et bien commun est une avancée d'une grande importance ; nous devons continuer d'y travailler.

Il y a beaucoup de travail pour les années à venir, à nous de jouer !





RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Ian Pritchard

EUROPE CRÉATIVE ET CONNECT-ARCH

Europe Créative est le programme cadre de la Commission européenne destiné à soutenir les secteurs culturels et créatifs. Il vise à aider ces secteurs à saisir les opportunités de l'ère numérique et de la globalisation ; à permettre à ces secteurs de réaliser leur potentiel économique en contribuant à une croissance durable, à l'emploi et à la cohésion sociale ; et d'aider les secteurs de la culture et des médias européens à accéder à de nouveaux publics et marchés à l'international.

Le CAE est désormais dans la seconde année du programme "Connect-Arch" qui a pour but de soutenir la reprise du secteur et d'aider les architectes à faire face aux défis actuels : mobilité intra-européenne, concurrence accrue de l'extérieur de l'UE, amélioration des compétences pour s'adapter aux nouvelles technologies du numériques. Le CAE propose de renforcer la capacité du secteur en poursuivant les objectifs suivants :

Développement organisationnel – pour renforcer le réseau du CAE et stimuler la collaboration entre les Organisations membres

Les Organisations Membres (OM) du CAE comprennent des organes régulateurs et des associations professionnelles aux ressources humaines et financières inégales, ayant différentes

cultures d'entreprise et structures. Pour améliorer leur collaboration, le CAE va :

- développer la capacité organisationnelle par des activités de partage de connaissances et d'apprentissage mutuel ;
- encourager l'engagement des OM et de leurs membres par des ateliers et conférences ;
- mettre en place des programmes pour le bénéfice des OM ;
- développer les capacités des OM à exploiter leurs positions au niveau national et européen par des actions collectives ; permettre aux OM de participer à la définition des politiques et législations européennes.

Améliorer la mobilité transnationale des architectes européens

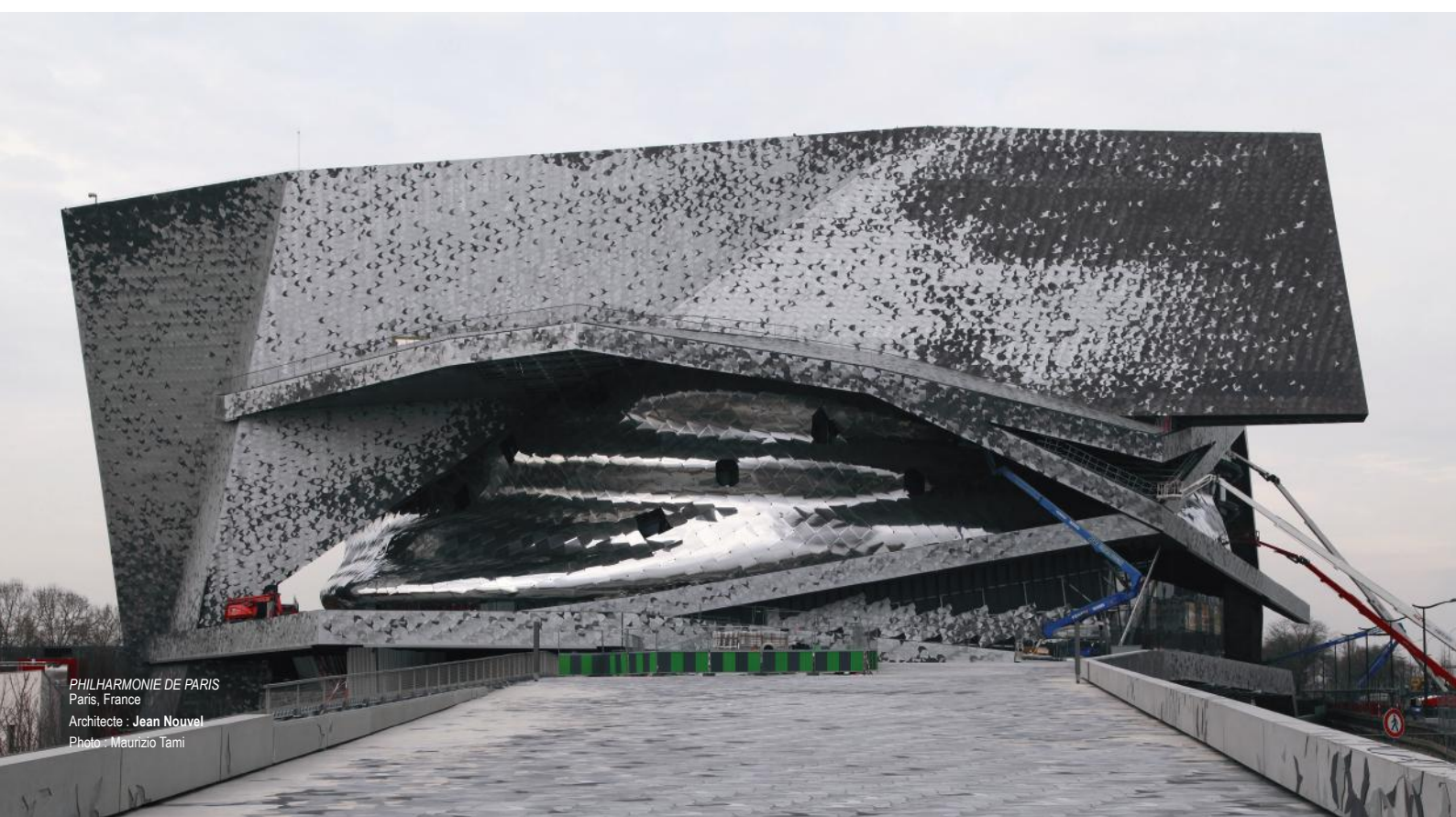
Malgré les actions de l'UE visant à assurer la reconnaissance mutuelle des qualifications et à faciliter la prestation des services transfrontaliers, des obstacles subsistent : connaissance insuffisante de la réglementation, difficulté à trouver une assurance, des partenaires et des informations pratiques. Par ailleurs, les normes élevées de formation des architectes européens doivent être reconnues au niveau international - la croissance du marché étant principalement produite en dehors de l'Europe. Pour promouvoir la mobilité des architectes au sein de l'Union et les aider à accéder à de nouveaux marchés à l'international, le CAE va :

- identifier des opportunités et partenariats au sein de l'Union et au-delà ;
- négocier des Accords de reconnaissance mutuelle avec des juridictions hors UE.

Développement des capacités professionnelles – pour permettre aux architectes européens de développer leurs compétences professionnelles et commerciales

L'évolution des techniques de construction et leur complexité croissante, les développements de l'environnement juridique, réglementaire et normatif ainsi que la complexité accrue des conditions d'exercice exigent d'investir dans le développement professionnel continu (DPC) afin de garantir que les compétences et les connaissances des architectes soient constamment actualisées. Le CAE cherchera à :

- aider les architectes européens à se positionner en tant que leaders face aux défis mondiaux ;



- soutenir les entreprises à maintenir leurs compétences et à en acquérir de nouvelles pour rester compétitives ;
- améliorer les capacités entrepreneuriales des architectes et leur aptitude à réussir sur de nouveaux marchés.

Collecter des données sur la profession d'architecte

- fournir des données comparatives, quantitatives et qualitatives et des enquêtes sur les développements du secteur.

Durant la seconde année du Programme Connect-Arch, le CAE

- a organisé deux manifestations retransmises sur Internet afin de toucher un public plus large : un Energy Day lors de la Semaine Européenne de l'Energie Durable, et une conférence sur la réaffectation du patrimoine bâti. Au printemps 2019, le CAE organisera une conférence sur les politiques architecturales à l'occasion de son Assemblée de printemps ;
- a développé des messages clés pour promouvoir la profession à l'international et a réalisé un travail préparatoire pour un guide sur l'exportation, qui sera publié au printemps 2019 ;
- a conclu un Accord de reconnaissance mutuel avec le Regroupement des Ordres d'Architectes du Canada (ROAC) et poursuivit les négociations avec le Mexique et la Corée du Sud ;
- a publié une brochure sur des solutions architecturales permettant d'atténuer les effets du changement climatique ainsi qu'une brochure sur les meilleurs exemples de concours d'architecture ;
- a créé de nouvelles pages sur son site Internet afin de faciliter la recherche de partenaires, d'offres de travail, de formations professionnelles et d'offres de stage, ainsi qu'une infographie expliquant comment s'inscrire dans un autre Etat Membre ;
- a mené des études préparatoires sur l'impact de la réglementation sur la prestation transfrontalière des services et sur la valeur de l'architecture ;
- a élargi l'Etude de Secteur du CAE, en vue de développer un Observatoire pour accroître les données disponibles sur la profession qui permettra d'étayer les positions politiques du CAE.

Le programme a aidé le CAE à renforcer ses contacts avec un certain nombre de Directions de la Commission - GROW, ENER, ENV, TRADE et, en particulier, EAC.

PROCHAIN PROGRAMME EUROPE CRÉATIVE

En mai, la Commission européenne a publié une proposition de règlement établissant le **prochain programme Europe Créative (2021-2027)**. Le CAE s'est félicité de la proposition de la Commission, mais a recommandé de doubler le budget afin de relever les défis auxquels sont confrontés les secteurs de la culture et de la création. Le CAE a souligné le fait que l'architecture est sous représentée dans le programme actuel.

En référence à la Déclaration de Davos, qui souligne le « besoin urgent [...] de développer de nouvelles approches pour protéger et promouvoir les valeurs culturelles de l'environnement bâti européen », le CAE a recommandé que le prochain programme soutienne les actions visant à réaliser les ambitions définies par la Déclaration et promeuve une architecture et une culture du bâti de qualité en Europe.

NOUVEL AGENDA EUROPÉEN POUR LA CULTURE ET CADRE D'ACTION POUR LE PATRIMOINE CULTUREL

En mai 2017, la Commission européenne a présenté son **Nouvel Agenda pour la Culture** visant à soutenir les secteurs de la culture et de la création, à encourager la mobilité des professionnels, à protéger et promouvoir le patrimoine culturel européen et à promouvoir les compétences nécessaires aux secteurs, notamment numérique, entrepreneurial, traditionnel et spécialisé.

Le CAE a accueilli favorablement cet Agenda, soulignant l'importance cruciale d'une culture du bâti de qualité et appelant la Commission



ACCORD SUR LA RECONNAISSANCE MUTUELLE ENTRE LE CAE ET LE CALA
Montréal, 26 octobre 2018

européenne à prendre des mesures dans le domaine de l'architecture pour mettre en œuvre la Déclaration de Davos.

A cet effet, la Commission a présenté en décembre 2018, un **Cadre d'action européen en faveur du patrimoine culturel**, visant à poursuivre la dynamique créée par l'Année européenne du patrimoine culturel et à faire en sorte que le patrimoine culturel stimule la croissance économique et renforce les relations avec les partenaires du monde entier.

En matière de réaffectation du patrimoine bâti, la Commission soutiendra les actions d'apprentissage mutuel pour les décideurs locaux, régionaux et nationaux et créera un groupe de travail chargé de fournir des conseils sur le financement et la gestion des projets de réaffectation. La Commission s'est également engagée à diffuser la Déclaration de Leeuwarden initiée par le CAE et à soutenir sa mise en œuvre auprès des autorités et des parties prenantes concernées.

MANIFESTE

Afin de préparer un Manifeste pour les élections européennes de 2019, le CAE a organisé un Pecha Kucha afin de permettre aux organisations membres de présenter leurs problèmes et priorités. Le Manifeste s'intitule « Pour un environnement bâti durable » ; il appelle à une architecture et une culture du bâti de qualité ; des logements abordables et de qualité ; repenser le lien entre changement climatique et environnement bâti.

Le Manifeste sera distribué aux organisations membres pour être utilisé dans les débats régionaux avec les candidats aux élections. Le CAE l'utilisera également comme carte de visite pour les réunions avec les nouveaux Députés et organisera un événement au Parlement à l'automne 2019 pour les sensibiliser aux sujets politiques qui intéressent la profession, en lien avec une exposition sur la contribution des architectes dans la lutte contre le changement climatique.

ETATS MEMBRES

Bien que nos activités soient concentrées à Bruxelles, nous avons également gagné en visibilité dans plusieurs Etats Membres, avec des réunions organisées en Autriche, au Danemark, en France, en Allemagne, en Irlande, en Italie, en Lituanie, aux Pays-Bas, en Espagne et au Royaume Uni.



POST HEADQUARTER
Vienne, Autriche
Architecte : Schenker Salvi Weber Architekten ZT
Photo : Lukas Schaller



ACCÈS À LA PROFESSION

promouvoir des normes professionnelles de haut niveau – pour préserver l'intérêt public

(priorité stratégique n°1)

Coordinatrice : Ruth Schagemann

DIRECTIVE QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES *Olga Mihalikova*

L'objectif politique à long terme du CAE n'a pas changé, à savoir que les niveaux minimum de formation et d'expérience fixés par la Directive devraient refléter la norme internationale ("5+2"). La version révisée de 2015 (à mettre en œuvre pour 2017) a été évaluée et a suscité des inquiétudes en ce qui concerne la proportionnalité (faisant désormais l'objet du Paquet législatif sur les services).

En réponse au Brexit, le souhait a été émis de se préparer à négocier un accord de reconnaissance mutuelle entre les 27 et le Royaume-Uni. Toutefois, la portée d'un tel accord dépendra de la nature de l'accord politique conclu avec le Royaume-Uni.

Il apparaît que les titulaires de qualifications mixtes rencontrent des problèmes : suite au processus de Bologne, de plus en plus d'étudiants ont obtenu un diplôme de premier cycle dans un pays, un diplôme de second cycle dans un autre pays et un doctorat dans un troisième. Mais il n'est pas clair s'il faut satisfaire aux conditions d'accès au marché dans le dernier pays de la qualification afin de bénéficier de la reconnaissance automatique. A défaut, des évaluations dans le cadre du régime général sont requises.

En collaboration avec le groupe IBM, de nouvelles pages ont été créées sur le site Internet du CAE pour aider les professionnels mobiles à acquérir une expérience professionnelle, trouver des stages ou des formations continues dans d'autres Etats membres et pour faciliter l'enregistrement dans un autre pays.

Le rapport sur la formation professionnelle continue présenté en 2017 a été imprimé et distribué.

La sensibilisation aux « qualifications mixtes », la notification en temps voulu des qualifications formelles et la préparation à la prochaine révision de la Directive Qualifications Professionnelles font parties des défis pour l'année 2019.

PAQUET LÉGISLATIF SUR LES SERVICES

Group ad hoc

Le Paquet législatif sur les services comprenait quatre éléments :

- seule la Directive visant à introduire un Test de Proportionnalité a été adopté (juillet). Elle est entrée en vigueur le 29 juillet et les Etats membres ont jusqu'au 30 juillet 2020 pour la transposer ;
- la proposition de Directive relative à la Notification (pour renforcer la Directive Services) est au point mort. Le Parlement rechigne à donner à la Commission des pouvoirs décisionnels contraignants et reste insatisfait du délai de suspension ;
- la proposition concernant l'introduction d'une carte électronique de services est bloquée depuis que la commission IMCO du Parlement a voté contre ;
- une Communication sur des Recommandations de réformes de la réglementation des professions : plusieurs procédures d'infraction ont été lancées contre des Etats Membres n'ayant pas convenablement mis en œuvre les Directives Qualifications et/ou Services.

L'impact économique de la réglementation sur le commerce transfrontalier des services

Une étude réalisée par le Centre Européen des Professions Libérales (EuZFB) de l'Université de Cologne a conclu que :

- des régimes réglementaires différents, tels que mesurés par l'Indice de Restrictivité, n'expliquent pas le faible niveau de commerce transfrontalier des services architecturaux ;
- les frictions éventuelles entre Etats Membres avec ou sans système de Chambre n'ont pas d'impact sur les flux commerciaux ;
- l'influence des préférences différentes des consommateurs et les codes de la construction différents au niveau national pourraient expliquer le faible volume d'échange commerciaux des services architecturaux.

Les conclusions de cette étude ainsi que ceux de la précédente étude de l'EuZFB seront exploitées pour conforter les positions politiques du CAE sur l'impact économique des différents modèles de réglementation en vigueur dans l'UE.

BREXIT

Dans la perspective du retrait du Royaume-Uni de l'Union Européenne en 2019, le CAE a examiné ce qui pourrait être perdu ou modifié du fait de ce retrait, notamment en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications, de mobilité professionnelle et d'accès aux marchés publics.

À cette fin, le CAE a mis en place un petit groupe chargé de suivre l'évolution de la situation et réfléchir aux mesures à prendre pour (r) établir une forme de reconnaissance mutuelle des diplômes entre le Royaume-Uni et l'UE-27.



EXERCICE DE LA PROFESSION

optimiser la mobilité professionnelle, pour stimuler la croissance et l'emploi

Coordinateur : *Dubravko Bacic*

MARCHÉS PUBLICS / CONCOURS DE CONCEPTION ARCHITECTURALE

S Bucher / M Fišer

Partenariat sur les Marchés publics de l'Agenda Urbain pour l'UE – Le CAE a soumis une contribution portant sur les marchés publics et les villes, dans lequel il a mis en avant l'importance de l'innovation et regretté l'exclusion de nombreux acteurs de la création. Le CAE a souligné que l'ouverture est l'un des principaux moyens de garantir l'innovation, notamment grâce à des procédures

de passation de marchés ouvertes gages de qualité, de participation et de concurrence. Le CAE a plaidé pour des marchés publics basés sur la qualité et axés sur les projets - c'est-à-dire ce qui caractérise un concours d'architecture.

COMMERCE DES SERVICES

Ian Pritchard

Les négociations ont abouti entre le CAE et le Regroupement des Ordres d'Architectes du Canada (ROAC) et un projet d'Accord de reconnaissance mutuelle (ARM) a été signé à Bruxelles en avril puis ratifié à Montréal en novembre. Cet accord a été notifié au Comité des ARM du CETA (Comprehensive Economic & Trade Agreement), accompagné qu'un argumentaire économique. Par ailleurs, des contacts ont été maintenus avec FCARM (Mexique) et KIRA (Corée du Sud) mais aucune autre réunion n'est prévue avant 2019.

INTERNATIONALISATION ET NOUVEAUX MODÈLES COMMERCIAUX

Lars Emil Kragh

Le groupe a développé des messages promotionnels et créé plusieurs pages sur le site internet pour aider les prestataires de services transfrontaliers à trouver des opportunités professionnels, des partenariats, des stages, des formations, ainsi qu'une infographie expliquant comment s'inscrire dans un autre Etat membre de l'UE. Le groupe a également commencé à travailler sur un Guide sur l'exportation qui sera publié début 2019.

BIM (BUILDING INFORMATION MODELLING)

Lars Jarle Nore

En 2018, le groupe a continué à émettre des avis sous la forme d'un réseau d'experts correspondant par email. Le Président du groupe



Lars Jarle Nore a représenté le CAE lors de deux réunions plénières du Comité technique 442 du CEN, qui rédige actuellement des normes relatives au BIM.

Un document intitulé « Une introduction au BIM » est en préparation ; il sera publié au printemps 2019. Il traitera de la manière dont les architectes pourraient produire de meilleures données. Le but de ce document est d'apporter quelques réponses au défi que représente la numérisation rapide dans le secteur de la construction.

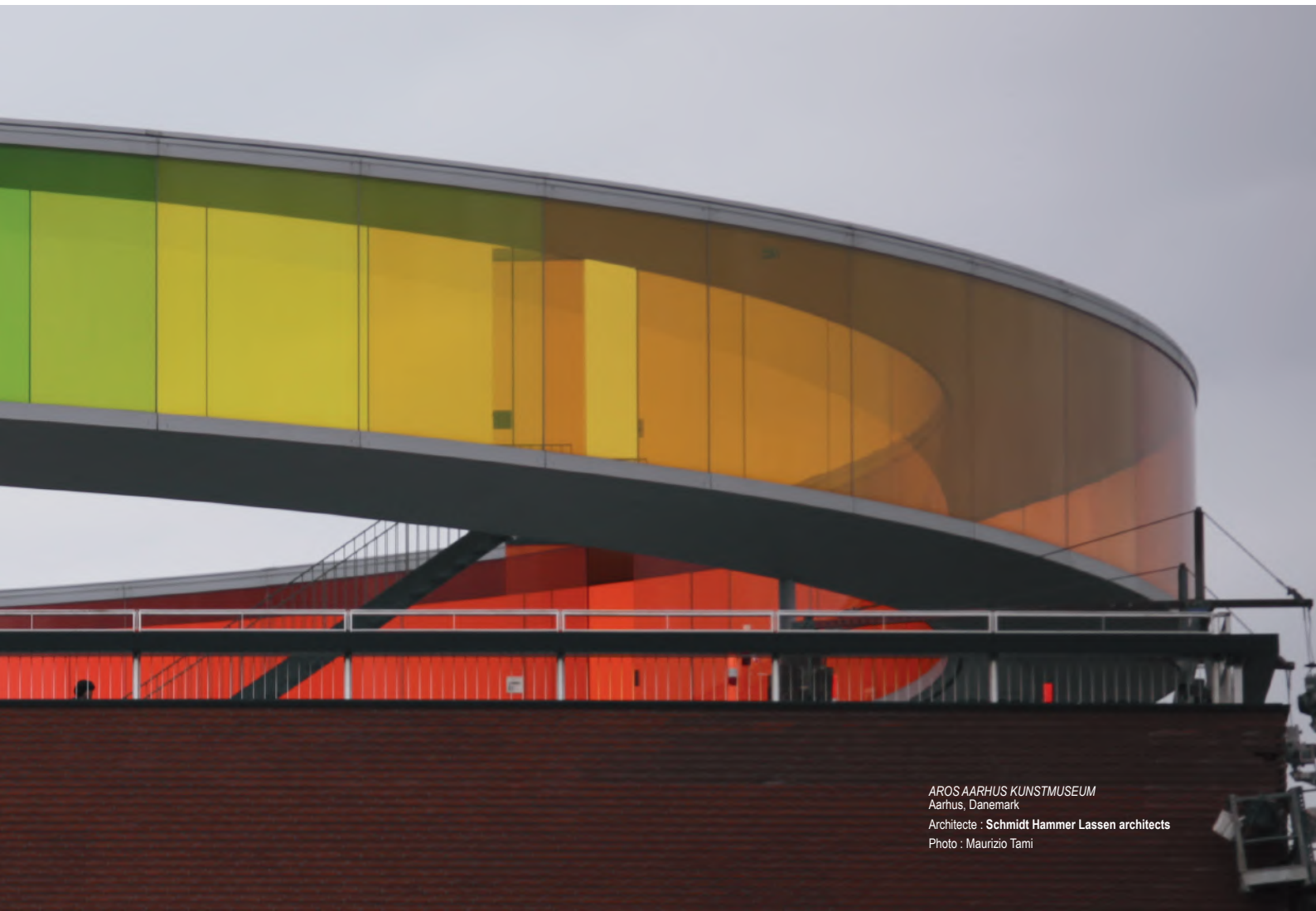
FEMMES ARCHITECTES

Ursula Faix

En 2018, le CAE a mis en place un groupe de travail sur les femmes architectes chargé d'examiner les écarts entre hommes et femmes dans la profession.

Le groupe de travail effectue des recherches sur le ratio hommes/femmes dans la profession à différents niveaux (étudiants, diplômés, employés, directeurs), les écarts de rémunération et les mesures prises par les organisations membres pour y remédier.

Le groupe examine également les raisons qui poussent les femmes à quitter la profession (et ce qui pourrait les inciter à rester) et élaborera des stratégies pour réduire les écarts entre hommes et femmes (question de la visibilité, données, développement personnel; programmes d'inclusion, meilleures pratiques, promesses et engagements pour éviter les biais de sélection lors d'un recrutement ou dans les jurys de concours).





RÉALISER UN ENVIRONNEMENT BÂTI DE QUALITÉ (Baukultur)

Coordinateur : Eugen Panescu

GROUPE DE TRAVAIL ENVIRONNEMENT & ARCHITECTURE DURABLE

Judit Kimpian

Adoption de la Directive révisée sur la Performance Énergétique des Bâtiments (EPBD)

Le CAE salue le haut niveau d'ambition pour la rénovation du parc immobilier contenue dans la nouvelle Directive sur la Performance Énergétique des Bâtiments qui est entrée en vigueur en juillet 2018 et devant être transposée par les Etats Membres d'ici mars 2020. Celle-ci a pour objectif de transformer le « parc national de bâtiments résidentiels et non résidentiels, tant publics que privés, en vue de la constitution d'un parc immobilier à haute efficacité énergétique et décarboné d'ici à 2050 », ce qui apparaît être une condition essentielle pour stimuler l'investissement et accélérer la transition vers un parc immobilier plus efficace, confortable et sain.

Le CAE se félicite de l'introduction de nouvelles références à la qualité de l'environnement intérieur, au bien-être, au confort et à une approche plus globale de la performance des bâtiments.

Le CAE suivra le développement de l'Indicateur d'Intelligence des Bâtiments (Smart Readiness Indicator - SRI) et l'étude de faisabilité concernant un possible « Passeport Rénovation » des bâtiments. Tout en reconnaissant les avantages de l'automatisation des bâtiments et des dispositifs intelligents, le CAE met en garde contre leurs risques, leur impact sur les écarts de performance et leur coûts de maintenance importants.

Le CAE estime que les certificats de performance énergétique (PEB) ne sont pas suffisamment fiables pour étayer des mesures financières. Tout calcul de la performance énergétique d'un bâtiment devrait être validé par des données mesurées. De plus, des inspections sont nécessaires pour s'assurer que les systèmes du bâtiment répondent aux attentes.

Journée de l'Énergie – « Architecture et Performance des Bâtiments Intelligents »

En juin, pendant la Semaine Européenne de l'Énergie Durable (EUSEW), le CAE a organisé un atelier public sur le thème Architecture et Performance des Bâtiments Intelligents pour discuter de la demande et de l'utilisation croissante des données dans le secteur de la construction et de la manière dont elles peuvent contribuer à réduire les coûts opérationnels des bâtiments, à améliorer leur performance et à augmenter le confort de l'occupant. L'événement fut aussi l'occasion d'aborder la question de la mise en œuvre de l'Indicateur d'Intelligence des Bâtiments (SRI) prévu par la nouvelle



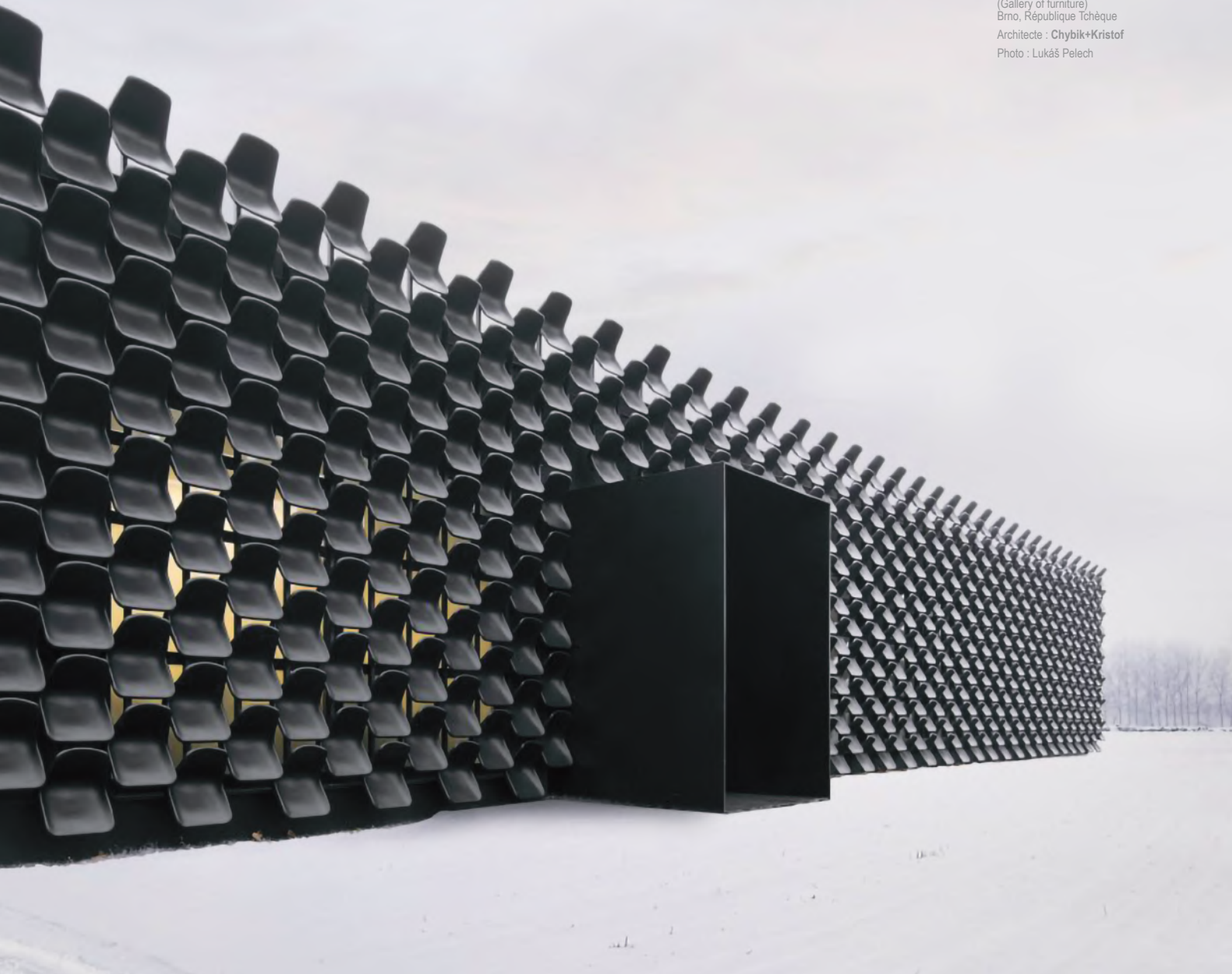
EPBD. Les présentations des intervenants et l'enregistrement vidéo de l'atelier sont disponibles sur le site Internet du CAE.

Level[s]

Level(s) est un nouveau cadre volontaire d'indicateurs élaboré par la Commission européenne pour rendre compte de la performance environnementale des bâtiments tout au long de leur cycle de vie. Il se compose d'un ensemble d'indicateurs structurés autour de six macro-objectifs portant sur les émissions tout au long du cycle de vie, l'efficacité en matière de ressources, l'utilisation de l'eau, la santé et le confort, la résilience et l'adaptation, le coût et la valeur. Le CAE est représenté au sein du comité de pilotage qui suit le développement de ce nouvel outil.

En juin, le CAE a organisé un **webinaire** d'une heure, en collaboration avec BUILD UP, afin d'expliquer ce qu'est Level(s) et comment participer à l'actuelle phase de test. L'enregistrement du webinaire est disponible sur le site Internet du CAE.

Judit Kimpian a participé le 18 décembre à une **conférence** organisée par la Commission européenne réunissant des professionnels ayant testé Level(s) sur des projets réels.



En 2019, le CAE s'intéressera aux obstacles rencontrés par architectes pour réunir les données nécessaires pour l'utilisation de Level(s) et cherchera à mieux comprendre comment Level(s) peut favoriser la qualité architecturale.

CAMPAGNE ARCHITECTES CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

20 Projets contre le changement climatique

Pour sensibiliser le public, les professionnels de la construction et les décideurs aux solutions que l'architecture peut apporter aux défis posés par le changement climatique, le CAE a publié une brochure présentant 20 projets architecturaux contre le changement climatique qui démontrent qu'il est possible de concevoir des espaces urbains capables de faire face à des conditions climatiques extrêmes, apporter de nouvelles qualités à l'espace urbain, réduire les émissions de carbone et améliorer le confort des habitants et leur bien-être. Cette publication est disponible gratuitement sur le site Internet du CAE.

GRUPE DE TRAVAIL QUESTIONS URBAINES ET LOGEMENT

Eugen Panescu

Agenda Urbain pour l'UE

En mai 2018, le Pacte d'Amsterdam a établi un Agenda Urbain pour l'UE – une nouvelle manière pour les Etats membres, les villes, la Commission européenne et des parties prenantes de coopérer sur des problèmes concernant les villes. Douze partenariats thématiques ont été lancés ; ils proposeront des Plans d'Actions qui contiendront des recommandations non contraignantes pour des réglementations mieux adaptés aux villes, de meilleurs financements des espaces urbains et un meilleur partage des connaissances.

Le CAE a adopté des positions politiques sur six Partenariats : inclusion des migrants & réfugiés ; pauvreté urbaine ; transition numérique ; adaptation au climat ; transition énergétique et marchés publics. Le CAE a aussi répondu à une consultation publique sur les marchés publics pour informer le Plan d'action du partenariat.



PROJETS FINANCÉS PAR L'UE

Veronika Schröpfer

En 2018 le CAE a participé à cinq projets financés par l'UE. A2PBEER et PROF/TRAC se sont achevés avec succès à la fin du mois de février. ABRACADABRA, BIMplement et RenoZEB se sont poursuivis. Par ailleurs, trois nouveaux projets ont démarré : TripleA-reno, BIMSpeed et BIMzeED.

Tous ces projets traitent de questions liées à la durabilité, au changement climatique, à l'efficacité des ressources et à la rénovation des bâtiments. Les projets développent des matériaux et des technologies innovantes, des formations professionnelles, des modèles économiques pour financer des rénovations énergétiques, des positions politiques et contribuent à un meilleur enseignement de l'architecture. A travers ces projets, le CAE cherche à promouvoir le rôle des architectes dans la régénération urbaine et la construction de bâtiments performants et de qualité, ainsi qu'à influencer la recherche et à la rendre utile pour les architectes européens.

A2PBEER

(octobre 2013 - février 2018)

www.a2pbeer.eu



Le projet A2PBEER a développé une méthodologie systémique pour la rénovation éco-énergétique des bâtiments publics. La méthodologie A2PBEER inclut des solutions déjà disponibles et d'autres plus innovantes développées par le projet, notamment une "rénovation haute performance de l'enveloppe" basée sur des panneaux de façade super-isolants et des fenêtres et systèmes d'éclairage intelligents combinant des LED et la lumière naturelle ainsi que la «Double sub-station thermique intelligente» ("Smart Dual Thermal Substation"), une nouvelle approche du chauffage urbain.

A2PBEER a produit deux outils dédiés à la réhabilitation des bâtiments publics disponibles gratuitement sur le site Internet du projet. Une boîte à outils aide les parties prenantes à prendre des décisions optimales sur la façon d'améliorer la performance énergétique de leur bâtiment public. Un outil financier utilise une simple feuille Excel portant sur une analyse financière, un retour sur investissement, le contrôle des coûts et l'évaluation de la réhabilitation des bâtiments publics.

PROF/TRAC

(mars 2015 - février 2018)

www.profrac.eu



PROF / TRAC

PROF/TRAC a développé une plateforme ouverte d'éducation pour le développement professionnel continu. Cette plateforme s'adresse aux experts techniques, aux architectes, aux ingénieurs et aux gestionnaires impliqués dans la conception et la construction « nZEB

» (bâtiment dont la consommation d'énergie est quasi nulle). La collaboration entre ces différentes professions est nécessaire pour développer une meilleure compréhension mutuelle et combiner leurs compétences afin de réaliser des constructions nZEB de manière optimale et des rénovations de qualité en termes de performance, d'efficacité énergétique et de coûts.

L'équipe du projet a cartographié les compétences et qualifications existantes dans sept pays pilotes et à comparer celles-ci avec les compétences requises pour la construction de nZEB. Par la suite, les écarts ont été comparés avec les qualifications existantes, les sources de connaissances, les programmes d'éducation, la formation professionnelle et les structures d'accréditation et de certification, ainsi qu'aux actions de compétence BUILD-UP. Sur cette base, le projet a développé une formation « train the trainer » (former les formateurs).

Le matériel de formation est disponible gratuitement sur le site du projet et 11 webinaires sur la formation nZEB sont disponibles sur la chaîne YouTube PROF/TRAC. Enfin, divers rapports et lignes directrices sur la cartographie des compétences dans votre pays et sur la mise en place d'une formation nZEB ont été publiés sur le site Internet du projet.

ABRACADABRA

(mars 2016 - février 2019)

www.abracadabra-project.eu



Ce projet d'une durée de trois ans porte sur le développement du marché de l'efficacité énergétique et est basé sur l'hypothèse que les avantages qui ne se rapportent pas directement à l'énergie jouent un rôle clé dans la rénovation des bâtiments existants. Les actions visent une augmentation substantielle de la valeur immobilière des bâtiments grâce à une transformation architecturale par l'ajout de nouveaux volumes et une amélioration significative de la performance énergétique.

Des ateliers ont été organisés tous les six mois en Italie, Grèce, Espagne, Norvège, Bulgarie, Roumanie, Lettonie et aux Pays-Bas, ouverts à tous les groupes intéressés. Les réunions portent sur les outils techniques, réglementaires et financiers destinés à augmenter le taux de rénovation du parc immobilier de l'UE. Toutes les positions des ateliers nationaux ont ensuite été présentées lors d'ateliers internationaux biannuels coordonnés par le CAE.

En 2018, deux conférences internationales ont été organisées à Bruxelles et à Paris consacrées aux défis des propriétaires privés et du logement social. Tous les résultats du projet seront présentés à Bruxelles lors de la conférence finale les 6 et 7 février 2019. Lors de cette conférence, des ateliers de formation gratuits sur les outils d'aide à la décision seront organisés, ainsi qu'une visite d'un exemple de bonne pratique. M. Eugen Panescu, membre du bureau exécutif du CAE interviendra sur l'ajout d'espace supplémentaire, la densification au niveau urbain / des quartiers et des avantages énergétiques.

BIMplement

(septembre 2017 - février 2020)

www.bimplement-project.eu



BIMplement

Il s'agit d'un projet qui suit PROF/TRAC ayant pour objectif d'améliorer la qualité de la construction et de la rénovation de nZEB en mettant en place des programmes de formation à grande échelle, des formations professionnelles continues et des systèmes de qualification BIM. Ceci s'adresse à toute la chaîne de valeur dans une approche multi disciplinaire.

La construction de nZEB a besoin d'une approche systématique



CLUB BLITZ
Munich, Allemagne
Architecte : Studio Knack + Simon Vorhammer
Photo : Simon Vorhammer

améliorée pour le contrôle de qualité de l'ensemble du processus afin de réduire l'écart entre les performances prévues et les performances réelles des bâtiments. Cela nécessite du personnel très qualifié, capable de mettre en œuvre toutes les actions nécessaires, de manière responsable, en collaboration avec les autres professionnels. Le projet porte essentiellement sur l'étanchéité à l'air et la ventilation.

En 2019 une formation gratuite sera proposée aux architectes européens dans les pays participants : France, Estonie, Pays-Bas, Lituanie et Pologne.

RenoZEB
(octobre 2017 - mars 2021)
www.renozeb.eu



RenoZEB vise à débloquer le marché de la rénovation des bâtiments à énergie quasi-nulle (nZEB) en augmentant la valeur de la propriété grâce à une nouvelle approche systémique de la rénovation, incluant notamment des composants innovants et des processus et méthodologies de prise de décision pour guider tous les acteurs de la chaîne de valeur. RenoZEB offrira des solutions clé en main rentables pour des projets de réhabilitation énergétique à grande échelle, garantissant l'intégration de tous ces composants, méthodologies, formations, directives et projets pilotes. Les projets pilotes réels et virtuels montreront et assureront la reproductibilité des schémas pour d'autres types de bâtiments en dans d'autres zones climatiques. Les outils techniques aborderont de manière appropriée la valorisation du parc immobilier avant et après l'application des schémas de rénovation énergétique.

En 2019, les bâtiments tests en Estonie et en Espagne seront rénovés à l'aide des solutions développées par le projet. Abonnez-vous à la lettre d'information semestrielle du projet pour rester informé.

TripleA-reno
(mai 2018 - avril 2021)
www.triplea-reno.eu



TripleA-Reno cherche à changer le paradigme selon lequel ce sont les bâtiments qui utilisent l'énergie - en réalité ce sont les gens qui utilisent l'énergie pour leur confort à la maison, au travail, etc. L'objectif de ce projet est d'activer le marché de la rénovation, confronté à de nombreux obstacles, qui ne sont pas nécessairement technologiques. Pour ce faire, TripleA-reno vise à fournir aux occupants et aux professionnels de la construction des informations et outils adéquats pour rendre la rénovation attrayante, acceptable et abordable (d'où le nom TripleA).

TripleA-reno sensibilisera à l'importance des comportements des occupants. En fournissant des outils d'aide à la décision, TripleA-reno aidera les occupants à prendre des décisions éclairées et économiques. Les avantages des solutions proposées seront testés

et démontrés en direct.

En 2019, le « TripleA-reno Road Show » débutera par des événements de sensibilisation au CLIMAMED 2019 à Bucarest en mai et au festival du logement social en juin à Lyon.

BIMSpeed
(Novembre 2018 - Octobre 2022)
www.triplea-reno.eu



BIM-SPEED porte sur l'utilisation du BIM pour des projets de rénovation énergétique de bâtiments résidentiels visant à économiser au moins 60 % d'énergie. BIM-SPEED a pour objectif que toutes les parties prenantes adoptent le BIM afin de réduire d'au moins 30% le temps des projets de rénovation. L'interopérabilité d'un grand nombre d'outils BIM pour la rénovation sera assurée via une plateforme en ligne innovante, gratuite pour toutes les personnes intéressées. Pendant quatre ans, les solutions développées par le projet seront utilisées sur 12 bâtiments. En 2019, un concours BIM à l'échelle européenne sera co-organisé par les organisations européennes représentantes diverses disciplines (architectes, ingénieurs, entreprises de construction).

BIMzeED
(novembre 2018 - octobre 2021)
www.triplea-reno.eu



Il s'agit d'un projet Erasmus+ d'une durée de trois ans consacré au BIM dans l'enseignement supérieur. L'industrie de la construction en Europe est confrontée à des défis majeurs pour atteindre les objectifs d'efficacité énergétique, en particulier pour les bâtiments à énergie quasi-nulle (nZEB), mais elle connaît également une révolution numérique, avec la modélisation des données du bâtiment (BIM). BIM peut aider à réaliser une construction nZEB rentable. Le projet appuiera l'industrie de la construction grâce à l'éducation et à la formation en matière d'innovation technique et de numérisation. BIMzeED développera et pilotera 12-16 unités d'apprentissage et formera et perfectionnera 120 éducateurs européens d'établissements d'enseignements supérieur et de formation professionnelle. Plus de 20 professionnels, PME, fournisseurs de produits et de technologies, R&D et décideurs à travers l'Europe seront impliqués. En travaillant avec les PME pour lutter contre l'inadéquation des compétences, BIMzeED s'inscrit dans le cadre du nouvel agenda européen pour l'enseignement supérieur (Stratégie Education et Formation 2020 - ET2020) et veille également à ce que les PME ne soient pas laissées pour compte dans ce secteur en plein essor. 2019 sera l'occasion de mieux former les futurs architectes au BIM.

COMMUNICATIONS

OUTILS INTERNET

EN 2018, le CAE a développé des outils pour aider les architectes exerçant à l'étranger. Nous avons créé de nouvelles pages Internet menant au site internet des organisations membres, répertoriant les emplois, les stages et les possibilités de formation professionnelle continue en Europe. Les pages dédiées à l'International (assistance aux entreprises, informations sur l'accès au marché, aperçu des systèmes d'assurance, réglementations pertinentes et bibliographie) sont régulièrement mises à jour. Enfin, nous avons créé une infographie simple pour expliquer la procédure d'enregistrement des architectes dans un autre Etat Membre.

RÉSEAUX SOCIAUX

Le CAE a plus de 1200 followers sur Twitter (+25% comparé à l'année passée), qui est devenu un canal important pour partager des informations et dialoguer avec d'autres parties prenantes. Plus de 4.300 personnes suivent le CAE sur Facebook (+15% par rapport à l'année passée) et 950 professionnels (+18%) se sont inscrits au réseau social professionnel LinkedIn. En 2018 la chaîne Youtube du CAE (qui comprend quelque 70 vidéos) a enregistré 2.100 spectateurs, pour 290 heures regardées.

SITE INTERNET

Le site Internet du CAE a été vu par 26.300 visiteurs en 2018 (+12% par rapport à l'année précédente) avec plus de 110.000 pages ouvertes ! Les pages Internet les plus visitées sont : l'Etude de secteur, comment devenir un architecte en Europe, les Architectes en Europe (informations détaillées sur la profession d'architecte dans chaque pays Membre du CAE) et les politiques architecturales.

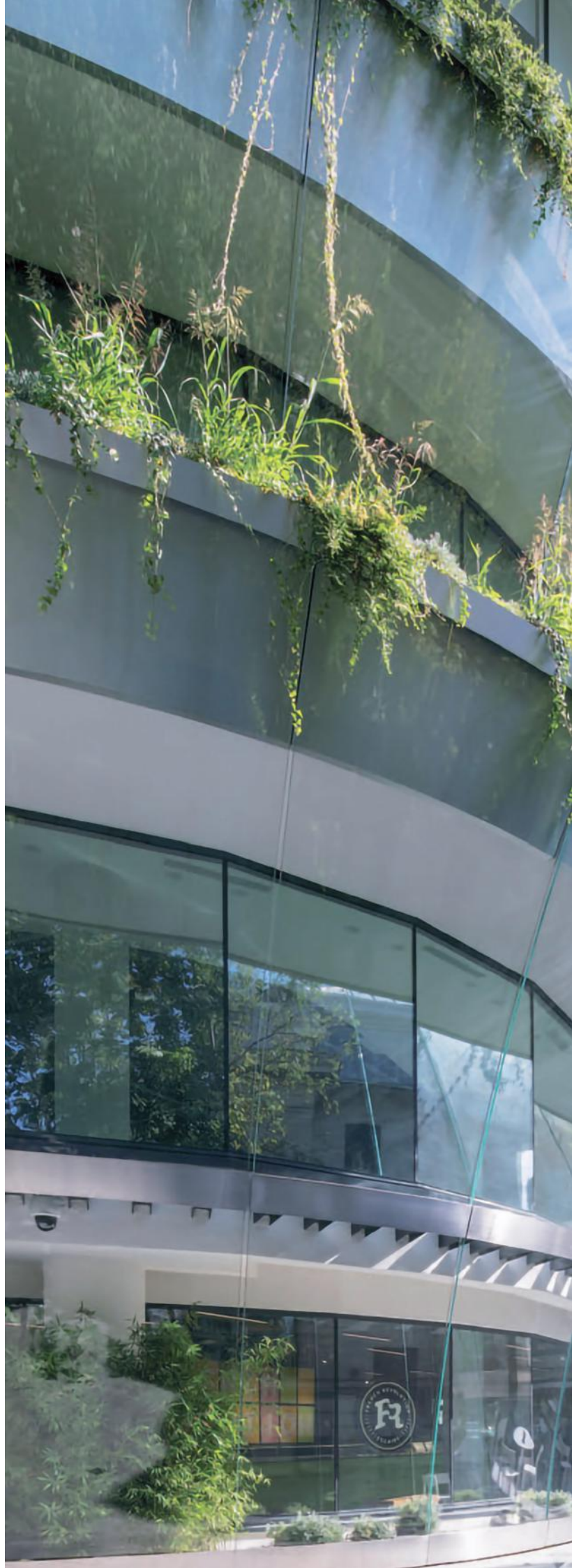
Les visiteurs viennent principalement de France, d'Italie, de Belgique, des Etats-Unis, du Royaume-Uni, d'Allemagne et d'Espagne. 20% des visiteurs se sont connectés via un smartphone ou une tablette.

WEB-STREAMING

En 2018, le CAE a retransmis en direct l'atelier Architecture et Performance des Bâtiments Intelligents organisé en juin dans le cadre de la Semaine européenne de l'énergie durable, ainsi que la Conférence sur la Réaffectation et transition du Patrimoine Bâti organisée le jour précédant l'Assemblée générale du mois de novembre. Les vidéos sont disponibles sur le site internet et la chaîne Youtube du CAE.

PUBLICATIONS

Cette année, le CAE a publié diverses publications, disponibles sur le site Internet du CAE : un brochure intitulée 20 projets architecturaux contre le changement climatique, une autre brochure présentant Les meilleurs exemples de concours d'architecture en Europe, ainsi que deux versions d'un dépliant *Pourquoi travailler avec les architectes européens*.



ALLIANCES STRATÉGIQUES ET RESEAUX

Le CAE a développé des relations avec d'autres réseaux pour renforcer la voix de la profession dans l'UE.

ASSOCIATION EUROPÉENNES DES ÉCOLES D'ARCHITECTURE (AEEA)

Le CAE et l'AEEA ont un Groupe de travail conjoint pour permettre l'interaction avec les représentants des écoles d'architecture. Ceci a constitué la base du projet commun ERASMUS+ et de la collaboration pour le Prix Mies van der Rohe des Meilleurs Jeunes Talents.

RÉSEAU EUROPÉEN DES AUTORITÉS COMPÉTENTES D'ARCHITECTES (ENACA)

Le CAE et l'ENACA ont élaboré des enquêtes communes sur l'accréditation et la formation professionnelle continue et traitent de la question des qualifications mixtes.

ORGANISATIONS DE L'INDUSTRIE

Le CAE continue de travailler en étroite collaboration avec d'autres organisations paneuropéennes de l'industrie de la construction, notamment l'EFCA, la FIEC, l'EHF et d'autres.

UNION INTERNATIONALE DES ARCHITECTES (UIA)

initiatives conjointes notamment l'organisation d'un événement à l'UNESCO sur les outils pour atteindre la qualité dans l'environnement bâti (concours d'architecture).

ORGANISATIONS MEMBRES

tandis que le CAE défend des positions communes auprès de la Commission et des commissions parlementaires, nous comptons sur les organisations membres pour les présenter à leurs propres Députés, Ministres du Conseil et coordinateurs nationaux.

Nos Organisations membres se sont révélées être des partenaires précieux pour l'organisation d'initiatives spécifiques, par exemple le BNA pour la conférence sur la réaffectation du patrimoine bâti à Leeuwarden.

Le CAE valorise ses alliances stratégiques et continue de collaborer avec des réseaux partenaires pour renforcer l'efficacité de son engagement.

FONDATION MIES VAN DER ROHE

Collaboration suite à la fusion du Prix du Meilleur Diplôme et du Prix Mies van der Rohe des Meilleurs Jeunes Talents.

ORGANISATIONS RÉGIONALES

Le CAE continue de coopérer avec les organisations régionales du monde entier : le Conseil Régional des Architectes d'Asie (ARCASIA), l'Union Africaine des Architectes (AUA) et la Fondation Panaméricaine des Associations d'Architectes (FPAA).

RETRO CORTINA BUSINESS. CASA OROMOLU
Bucarest, Roumanie
Architecte : DSBA
Photo : Radu Malasincu



VIVIENDAS
Madrid, Espagne
Architecte : Amann canovas maruri
Photo : David Frutos

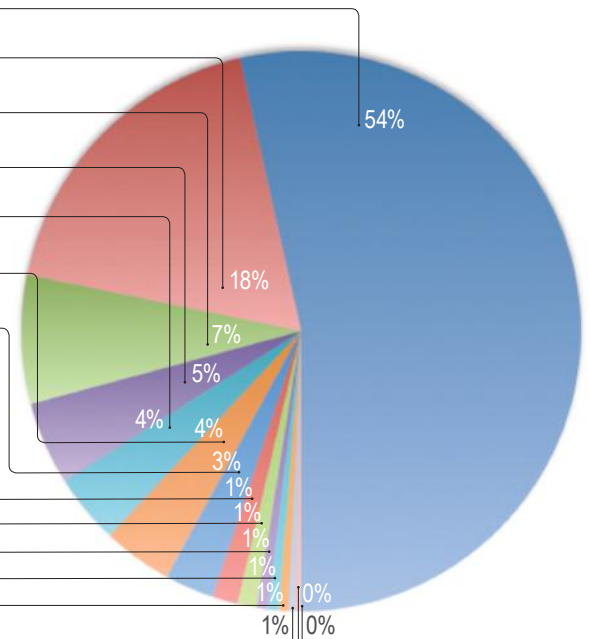


RAPPORT DU TRÉSORIER ET RÉSULTATS FINANCIERS POUR 2018

Fulgencio Aviles Ingles

DÉPENSES

| | |
|------------------------------------|-----------|
| Frais de personnel | € 507.140 |
| Projets | € 172.911 |
| Frais du Bureau exécutif | € 70.332 |
| Locaux | € 45.417 |
| Dépenses liées aux réunions du CAE | € 38.259 |
| Autres coûts opérationnels | € 38.026 |
| Honoraires professionnels | € 26.884 |
| Communications | € 14.065 |
| Dépenses liées au véhicule moteur | € 10.383 |
| Assurance | € 6.468 |
| Cotisations autres Associations | € 5.687 |
| Fourniture de bureau et services | € 5.295 |
| Entretien | € 3.355 |
| Amortissements & provisions | € 3.064 |
| Dépenses financières | € 276 |
| Transfert vers le fond de réserve | € 72.722 |

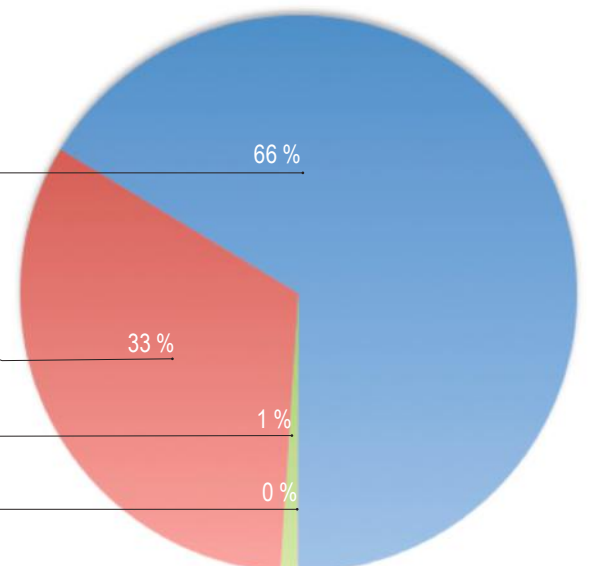


TOTAL DES DÉPENSES

€ 1.020.285

REVENUS

| | |
|---------------------------|-----------|
| Contributions des membres | € 676.696 |
| Activités | € 333.155 |
| Dépenses récupérées | € 9.916 |
| Revenus financiers | € 518 |



REVENU TOTAL

€ 1.020.285

STRUCTURE DU CAE

(Gouvernance, Membres)

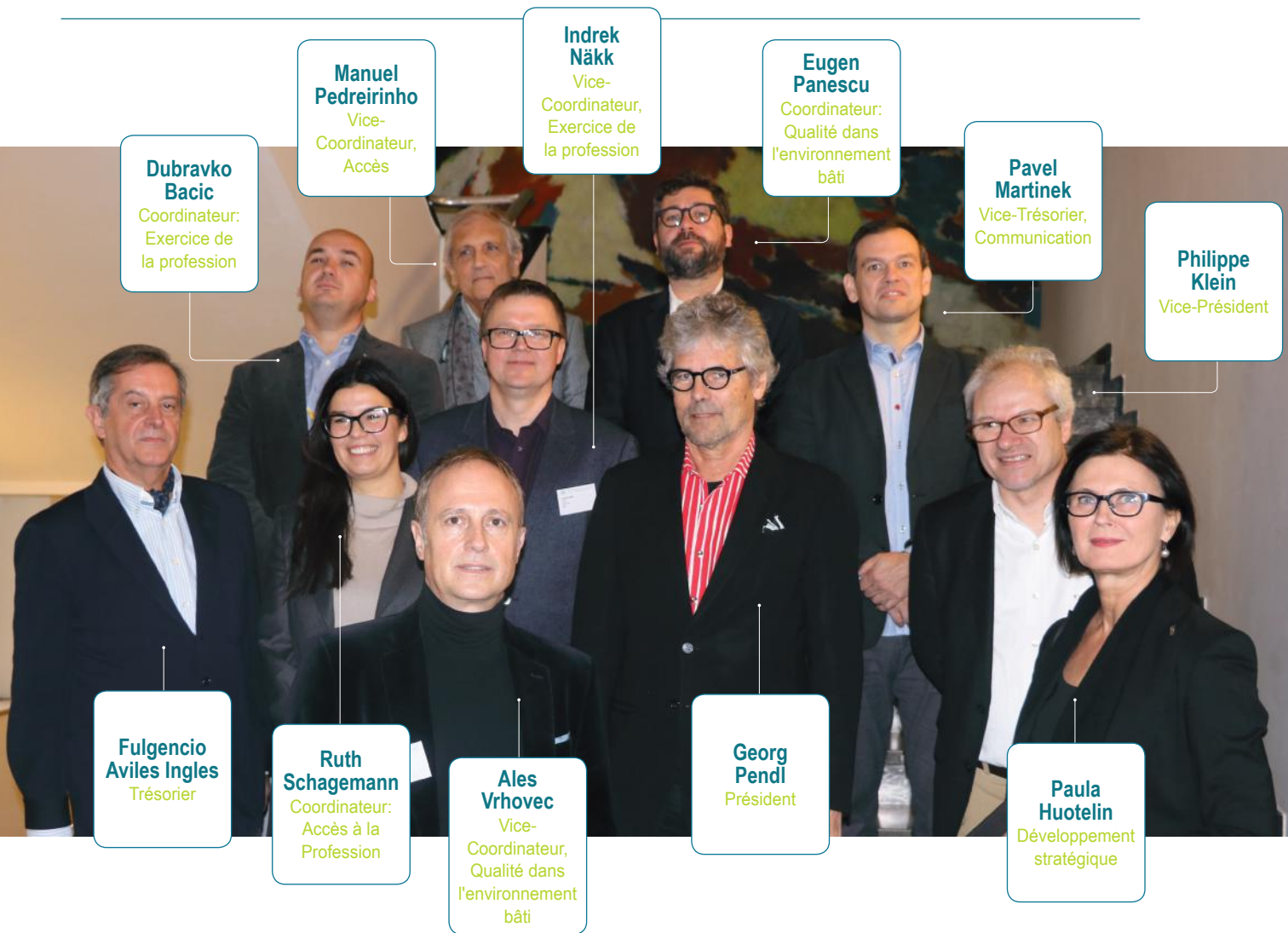
Le Conseil des Architectes d'Europe est une Association Internationale Sans But Lucratif. Elle est composée d'une Assemblée générale, d'un Bureau Exécutif et d'un Secrétariat permanent basé à Bruxelles.

L'Assemblée générale est composée de délégués de toutes les Organisations membres. Elle constitue l'organe souverain et se réunit deux fois par an pour adopter les politiques et le budget du CAE.

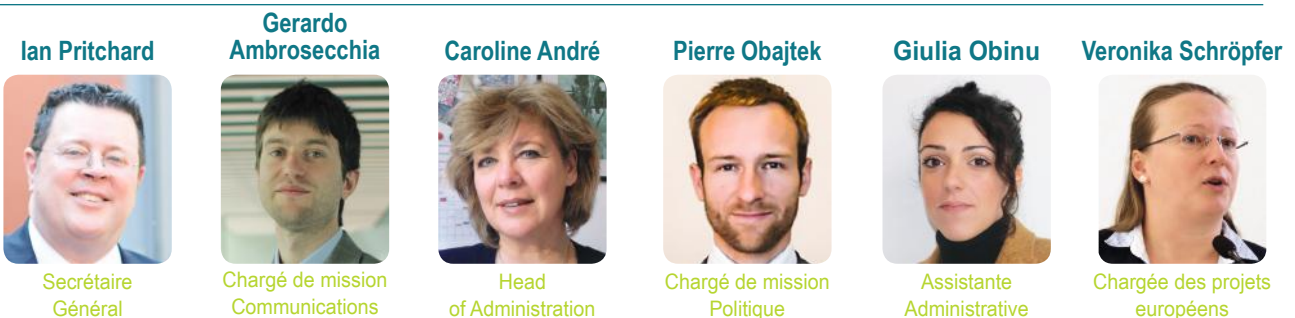
La Fonction du Bureau Exécutif consiste à exécuter les politiques formulées par l'Assemblée Générale et à garantir la bonne administration du CAE. Il est composé de 11 membres.

La principale fonction du Secrétariat du CAE consiste à soutenir la structure de gouvernance du CAE et à être l'interlocuteur permanent des institutions européennes pour la représentation des intérêts du CAE.

MEMBRES DU BUREAU EXÉCUTIF 2018



STAFF





ONE ON ONE
Luxembourg Ville, Luxembourg
Architecte : Moreno Architecture
Photo : Andrés Lejona

CONTEXTE POLITIQUE ET PRIORITÉS POUR 2019

L'actuel « Trio de la présidence » du Conseil de l'UE – Roumanie - Finlande - Croatie – court jusqu'en juin 2020. Sans surprise, il existe de nombreux points communs entre le programme de 18 mois du Conseil et le programme de travail de la Commission pour 2019.

Le programme ne comportera qu'un nombre limité d'initiatives législatives dans des domaines prioritaires – en partie parce que la Commission a déjà réalisé 80% des propositions qu'elle avait prévu au début de son mandat – mais aussi en raison des élections européennes au mois de mai.

La priorité reste l'emploi, la croissance et la compétitivité, ainsi que l'Union de l'énergie, la liberté et la sécurité des citoyens et l'Union en tant qu'acteur mondial.



TEATRO REGIO
Turin, Italie
Architecte : Arch Carlo Mollino
Photo : Maurizio Tami

NATIONAL MUSIC FORUM
Wrocław, Pologne
Architecte : Kurylowicz & Associates
Photo : Piotr Krajewski



LE CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE EN 2019

PLAIDOYER

- **SE PRÉPARERA** à contribuer au groupe d'experts « Architecture et environnement bâti de qualité pour tous », établi par le Plan de Travail pour la Culture du Conseil ;
- **PUBLIERA** le Manifeste du CAE pour les élections européennes ;
- **PRÉPARERA** la prochaine révision de la Directive Qualifications Professionnelles ;
- **CONTINUERA** à réagir au Paquet législatif sur les Services (Proportionnalité; Notifications; Carte de services; Recommandations de réformes) ;
- **APPELLERA** à des améliorations en matière de Marchés Publics ;
- **CONTINUERA** à participer au développement de l'Indicateur d'intelligence des bâtiments et à la phase de test de l'outil Level(s) ;
- **INFORMERA** les membres sur le développement des Partenariats de l'Agenda urbain européen ;
- **ENTAMERA** le dialogue avec les Députés européens après les élections et suivra les priorités de la nouvelle Commission.

ÉVÉNEMENTS

- **ORGANISERA** à Innsbruck une conférence retransmise sur Internet sur les outils et politiques pour garantir la qualité dans l'environnement bâti ;
- **PLANIFIERA** un Energy Day pendant la Semaine Européenne de l'Energie Durable ;
- **PROGRAMMERA** un événement conjoint avec l'UIA à l'UNESCO sur les concours d'architecture internationaux ;
- **ORGANISERA** un événement pour les jeunes architectes à Barcelone ;
- **MONTERA** une exposition au Parlement européen sur des projets qui atténuent les effets du changement climatique.

ÉTUDES & PUBLICATIONS

- **RÉALISERA** une étude sur l'impact des qualifications mixtes ;
- **ACHÈVERA** l'étude sur la Valeur de la conception et le Rôle des architectes ;
- **EXPLOITERA** les conclusions de l'étude sur l'impact de la réglementation sur le commerce transfrontalier des services ;
- **PUBLIERA** la 6^{ème} édition de l'Etude de Secteur ;
- **CRÉERA** un Observatoire en ligne pour les éditions précédentes de l'Etude de Secteur du CAE ;
- **PUBLIERA** le livret « Une introduction au BIM » ;
- **DÉVELOPPERA** une application mobile pour partager des événements, informations, contacts, etc. ;
- **PUBLIERA** le Guide sur l'Exportation ;
- **PUBLIERA** une check-list pour les collaborations architectes-clients et partenariats architectes-architectes.

GROUPES DE TRAVAIL

- **DÉVELOPPERA** des Accords de Reconnaissances Mutuelles avec la Corée du Sud, le Japon et le Mexique ;
- **PUBLIERA** une étude sur les raisons des départs de la profession des femmes architectes ; développera des stratégies pour réduire les écarts hommes-femmes ;
- **CONTRIBUERA** aux projets Horizon 2020 de 8 consortiums.

DÉVELOPPEMENT

- **PUBLIERA** une Stratégie et un Plan d'Activités révisés ;
- **DÉVELOPPERA** les activités financées par Europe Créative.



LISTE DES ORGANISATIONS MEMBRES

| | |
|--------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ALLEMAGNE | Bundesarchitektenkammer BAK Bund Deutscher Architekten BDA Bund Deutscher Baumeister Architekten und Ingenieure BDB Vereinigung Freischaffender Architekten VFA |
| AUTRICHE | Bundeskammer der Architekten und Ingenieurkonsulenten BAIK |
| BELGIQUE | Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA Fédération Royale des Sociétés d'Architectes de Belgique FAB |
| BULGARIE | Chamber of Architects in Bulgaria CAB Union of Architects in Bulgaria UAB |
| CHYPRE | Cyprus Architects Association CAA |
| CROATIE | Croatian Chamber of Architects CCA |
| DANEMARK | Akademisk Arkitektforening AA Danish Association of Architectural Firms DA |
| ESPAGNE | Consejo Superior de los Colegios de Arquitectos de España CSCAE |
| ESTONIE | The Union of Estonian Architects UEA |
| FINLANDE | Finnish Association of Architects SAFA |
| FRANCE | Conseil National de l'Ordre des Architectes CNOA Syndicat d'Architecture SA Union Nationale des Syndicats Français d'Architectes UNSFA |
| GRÈCE | Association des Architectes Diplômés SADAS-PEA Chambre Technique de Grèce CTG |
| HONGRIE | Chamber of Hungarian Architects MEK |
| IRLANDE | Royal Institute of the Architects of Ireland RIAI |
| ITALIE | Consiglio Nazionale degli Architetti, Pianificatori, Paesaggisti e Conservatori CNAPPC |
| LETTONIE | The Latvia Association of Architects LAA |
| LITUANIE | Architects Association of Lithuania AAL Architects Chamber of Lithuania ACL |
| LUXEMBOURG | Ordre des Architectes et des Ingénieurs Conseils du Grand-Duché de Luxembourg OAI |
| MALTE | Kamra tal-Periti KTP |
| NORVÈGE | Association of Consulting Architects in Norway ACA Norske Arkitekters Landforbund NAL |
| PAYS-BAS | Bond van Nederlandse Architecten BNA Bureau Architectenregister BA |
| POLOGNE | Polish Chamber of Architects IARP |
| PORTUGAL | Ordem Dos Arquitectos OA |
| RÉPUBLIQUE TCHÈQUE | Czech Chamber of Architects CCA |
| ROUMANIE | Romanian Order of Architects (OAR) |
| ROYAUME-UNI | Architect's Registration Board ARB Royal Institute of British Architects RIBA |
| SLOVAQUIE | Slovak Chamber of Architects SKA |
| SLOVÉNIE | Chamber of Architecture and Spatial Planning of Slovenia ZAPS |
| SUÈDE | Swedish Association of Architects SA Swedish Federation of Consulting Engineers and Architects STD |
| SUISSE | Conférence Suisse des Architectes CSA |
| Membre observateur | |
| SERBIE | Union of Architects of Serbia UAS |



ARCHITECTS' COUNCIL OF EUROPE
CONSEIL DES ARCHITECTES D'EUROPE